



Les Convergences botaniques

Présentation

1. Présentation

Les convergences botaniques est un colloque de botanique organisé chaque année par la [société botanique d'Occitanie](#). Les deux premières éditions se sont tenues en octobre 2020 et octobre 2021 ; au total, une quarantaine d'interventions ont été proposées aux congressistes (programmes en annexe). La 3^e édition se tiendra les 15 et 16 octobre 2022 au centre de congrès Prouvé à Nancy (54000), en partenariat avec l'association [Floraine](#), qui fêtera à cette occasion ses 25 ans.

Cette manifestation s'adresse à un large public de botanistes, débutants, confirmés ou experts. Les interventions proposées devront, quel que soit le sujet, être pensées en respectant cet objectif.

La participation attendue est de 300 personnes lors de l'édition 2022 (150 participants en 2020 avec les restrictions covid et 250 en 2021).

Les sujets proposés pourront traiter de thèmes très variés en lien avec la botanique : floristique, nomenclature, taxinomie, contributions chorologiques, histoire de la botanique, conservation, biographies de botanistes, présentation d'un voyage botanique, archéobotanique, écologie, phytosociologie, toxicologie, pharmacognosie (matière médicale), allergologie, informatique appliquée à la botanique, etc. (liste non exhaustive).

Les conférenciers retenus sont des professionnels ou des non-professionnels.

Le programme garantira une grande diversité des thèmes abordés, même si certains seront quantitativement plus représentés (floristique notamment).

Les formats retenus seront courts, de 30 minutes (20 mn de présentation + 10 mn de questions). Il sera également possible de présenter des posters (format A0).

2. Organisation

Les Convergences botaniques est organisé par la société botanique d'Occitanie dans le cadre de partenariats avec de nombreuses associations en et hors région Occitanie. Actuellement les partenaires de la manifestation sont :

- Hors région Occitanie : Floraine, société botanique de France, société botanique de Franche-Comté, société botanique du Centre-Ouest, société linnéenne de Lyon, société linnéenne de Provence,
- En région Occitanie : association botanique gersoise, association mycologique et botanique de l'Aveyron, association mycologique et botanique de l'Hérault et des hauts cantons, conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, fondation de l'université de Montpellier, Isatis 31, la garance voyageuse, les amis des sciences et de la nature, société botanique d'Ardèche, société botanique de Gruissan, société d'étude des sciences naturelles de Nîmes et du Gard,

société d'études scientifiques de l'Aude, société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, société des naturalistes du Lot, société des sciences naturelles du Tarn-et-Garonne, société d'étude des sciences naturelles de Béziers, société tarnaise de sciences naturelles, Tela botanica.

Le comité d'organisation des *Convergences botaniques* est actuellement composé de 14 membres :

- Collège de la SBOcc : Frédéric Andrieu, Olivier Argagnon, Pascale Coulot, Pierre Coulot (président), Guillaume Fried, Clémentine Plassart, Philippe Rabaute, Sarah Silvéreano, Jean-Pierre Vigouroux,
- Collège des partenaires : Antoine Chastenet (société botanique du Centre-Ouest), Elisabeth Dodinet (société botanique de France), Gérard Keck (société linnéenne de Lyon), Sabine Perrier-Bonnet (Fondation de l'Université de Montpellier), François Vernier (Floraine).

En 2022, le colloque étant délocalisé et co-organisé avec l'association Floraine, deux membres supplémentaires appartenant à cette association participent au comité d'organisation, François Boulay et Patrice Bracquart.

Le comité d'organisation est en charge de l'établissement du programme. Il sélectionne les interventions en toute indépendance, en tenant compte :

- de la diversité des thèmes abordés,
- de la diversité de l'origine géographique des intervenants,
- de l'accessibilité des interventions à un public large,
- de l'alternance des intervenants entre les différentes éditions du colloque.

Après avoir arrêté son choix, il le présente au conseil d'administration de la SBOcc, qui le valide.

3. Dépôt des propositions de contribution

Les candidats doivent remplir le formulaire d'appel à contributions, qui est un pdf remplissable (formulaire pdf).

Ce document doit être adressé à convergences@sbocc.fr au plus tard le dimanche 13 février 2022 à minuit. Un accusé de réception sera envoyé au candidat en retour.

4. Calendrier de sélection

Le comité d'organisation se réunira entre le 13 et le 28 février 2022 pour étudier les propositions de contributions. Les intervenants pourront être contactés pour d'éventuels compléments d'information.

Le programme sera définitivement arrêté au plus tard le dimanche 13 mars 2022, pour être diffusé avant le 31 mars 2022, soit six mois avant la date du colloque.

Si le candidat l'a accepté, une contribution refusée pourra se voir proposer l'exposition d'un poster.

5. Modalités des interventions lors du colloque

Les intervenants devront préparer leur support à l'aide du masque Powerpoint qui leur sera fourni par le comité d'organisation. Ils devront transmettre leur présentation au comité d'organisation (ou la maquette pdf pour les posters) au plus tard le 1^{er} septembre 2022, par envoi sur convergences@sbocc.fr (mail ou envoi de fichier lourd par un outil de type Wetransfer ou Smash).

Les interventions seront filmées afin d'être déposées sur la [chaîne YouTube de la société botanique d'Occitanie](#). Les conférenciers sont supposés en avoir accepté le principe en déposant une proposition de contribution.

Les intervenants ne pourront prétendre à aucune rémunération pour leur présentation lors des *Convergences botaniques*.